



Distance legale d un barbecue a une cloture

Par **lulu**, le **23/04/2011** à **19:25**

Bonjour,mon voisin a construit un barbecue en dur a 20 cm de ma cloture grillager,la fumé et les odeurs de grillades sont penible ,sachant que je ne peut plus ouvrir la fenetre de ma chambre a cause des odeurs...quelle distance doit il avoir minimum entre ma cloture et sont barbecue,et quelle article le stipule???merci pour vos reponse

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **00:37**

S'il fait moins de 2m² au sol et moins de 1.50m de hauteur, il n'y a pas besoin de déclaration de travaux. Sinon, il en faut une donc voir en mairie.
Voir aussi en mairie la norme DTU pour les barbecues extérieures